Le Maroc se dote d’un système d’enregistrement des causes de décès

Abderrahim DERRAJI - 2019-07-03 21:15:53 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur viennent de cosigner une circulaire qui prévoit l’adoption du système national d'enregistrement des causes de décès. Ce système qui est conforme aux standards internationaux, va permettre d'identifier les principaux facteurs de la mortalité de la population. D’après un communiqué du minsitère de la Santé, ce système va permettre au Maroc d’améliorer la planification stratégique basée sur l'évidence scientifique, renforcer la surveillance épidémiologique et améliorer l'évaluation des programmes de santé. Il va également contribuer à produire des indicateurs à même d’apprécier l'état de santé de la population, un élément clef pour que le Royaume puisse atteindre les objectifs de développement durable. Toujours d’après ce même communiqué, le processus de collecte, de transmission et de traitement des données qui figureront sur les certificats de décès est soumis aux dispositions de la Loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.